Délibération du Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'université Le Havre Normandie ;
Vu le règlement intérieur de l'université du Havre ;
Vu l'avis favorable du Comité Social d'Administration du 6 octobre 2026

Délibération n°3114/2026/GRH Domaine : Gestion des ressources humaines

Le Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie le 15/10/2026 délibère sur :

Article 1 :
Le conseil d'administration, après avoir validé le profilage de la campagne d'emploi 2027, est réuni afin se prononcer sur la modification du pré-calibrage de la campagne d'emploi voté en conseil d'administration le 11 juin 2026. La nouvelle proposition de pré-calibrage de la campagne d'emploi pour 2027 est précisée ci-après:
- 2 Professeurs des Universités
- 10 Maîtres de Conférence
- 2 Enseignants du second degré
- 1 BIATSS en catégorie A
- 2 BIATSS en catégorie B
- 1 BIATSS en catégorie C

Article 2 :
Le conseil d'administration approuve le nouveau pré-calibrage de la campagne d'emploi pour 2027 susmentionné.

Article 3 :
La présente délibération abroge et remplace la délibération n°3012/2026/GRH.

Le Président de l'Université Le Havre Normandie

Pedro LAGES DOS SANTOS

Adoption à l'unanimité

Le Président de l'Université Le Havre Normandie
Pedro LAGES DOS SANTOS